

SG ET SDP NE RÉPONDENT PLUS

Quoi de neuf en ce début d'été pour les personnels ministériels de la DGAC... Et bien : RIEN, NADA, NOTHING, ничего, 没什么...

MESURES PROTOCOLAIRES

Les comités de suivi du protocole ont lieu mais exceptée la mesure pour les OPA octroyant une augmentation de 35 € sur la prime de technicité (en cours de publication), il n'y a, aucune annonce ou état d'avancement pour les autres mesures, de la part de l'administration,

ni même par les syndicats signataires. Il suffit pour s'en convaincre de constater que même les dessinateurs, après leur détachement dans le corps des adjoints, sont toujours en attente d'informations sur leur reclassement. **C'est inquiétant.**

DÉTACHEMENTS DANS LES CORPS AVIATION CIVILE

Historiquement, le travail de l'USAC-CGT et la mobilisation des agents ont permis de détacher des TSDD et des ITPE dans les corps TSEEAC et IEEAC.

L'USAC-CGT, même si elle n'a pas signé ce protocole social, a pu y faire inscrire le détachement de 5 TSDD et 3 ITPE qui a été prononcé au 1er janvier 2017.

L'USAC-CGT revendique le maintien du mécanisme de

détachement/intégration entamé depuis 6 ans en l'élargissant aux agents possédant un parcours dans les services de la DGAC dont le SNIA.

Elle demande également l'application de la loi LMPP et de sa circulaire du 19 novembre 2009 dans son article 1.3 qui spécifie que la suite logique **d'une position normale d'activité (PNA)** pour une deuxième carrière est

Malgré la forte attente des agents à statut ministériel de la DGAC de la mise en œuvre des mesures sociales inscrites dans ce protocole et alors que les problèmes sur la gestion de ces corps sont nombreux et ne font que se dégrader, la DGAC fait la sourde oreille à nos demandes de bilatérale. Faisons le point de la situation !

l'intégration directe.

LES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS (OPA)

Une rencontre en bilatérale demandée par l'USAC-CGT a eu lieu début juillet traitant des OE et des OPA. Nous constatons que **SDP n'est pas en mesure de gérer les carrières de ses OPA** dans de bonnes conditions. Elles sont au point mort générant un fort malaise au travail. Pour cette année, les ouvertures d'examens professionnels annoncées lors de la dernière CCOPA sont limitées à trois et les avancements traités en séance sont insuffisants. Il persiste des retards importants sur les paiements des heures supplémentaires et des astreintes mettant les agents dans des

situations financières difficiles. Nos demandes répétées depuis plusieurs années d'harmoniser et de déplaçonner la prime de métier, ainsi que la compensation des pertes de rémunérations dues aux rattachements de certaines entités au SNIA ne sont toujours pas satisfaites. Il est temps que la DGAC mette en place les moyens de gestion adaptés pour chaque OPA. **L'USAC-CGT revendique toujours l'intégration des OPA dans le statut des OE qui est la solution la plus simple et le rappelle régulièrement à l'administration.**

GESTION DES PRIMES DES TSDD ET DES ITPE

Les textes relatifs à l'indemnité spécifique de service ISS spécifient que le paiement en cas d'augmentation ou de diminution du coefficient individuel doit être réalisé lors des deux derniers mois de l'année.

Depuis deux ans, pour une partie des agents, la DGAC a décalé ce versement sur le début de la nouvelle année, provoquant du coup un retard de un à trois mois, **c'est inacceptable.**

UNE CONCENTRATION DES PROBLÈMES DE GESTION

Les agents à statut ministériel ont cette étrange particularité de concentrer un maximum de problèmes de gestion tels que :

- le non versement de salaire pendant plusieurs mois à leur arrivée dans les services
- la mise en paie de leur régime indemnitaire avec plus d'un an de retard
- les retards de paiement des intérim, des heures supplémentaires, des astreintes et des indemnités de sujétions horaires

- les avancements d'échelon,
- les propositions d'avancement de grade
- les concours pour les OPA ...

Nous nous arrêtons là, mais la liste des problèmes de gestion concernant les agents est encore bien longue. Le plus inquiétant est que ces retards de paiements ou de carrières sont de plus en plus longs et nombreux.

Nous demandons à SDP de tout mettre en œuvre pour que cessent ces dérives de gestion.

L'USAC-CGT réaffirme son engagement aux côtés des agents à statut ministériel de la DGAC pour porter leurs revendications de reconnaissance sociale malgré le désintérêt manifesté par les hautes sphères de la DGAC.

Il est insupportable que les mesures sociales concernant ces agents soient toujours traitées après tout le reste ! La DGAC doit immédiatement envoyer un signe fort à ces personnels qui travaillent pour son compte.

L'USAC-CGT poursuivra son travail revendicatif pour des mesures sociales plus conséquentes.